

## **TEXTUALITÉ** [sémantique textuelle]

En sémantique des textes, la notion de textualité est parfois mise en opposition avec la notion de texte\* empirique pour suggérer l'idée que le texte ne saurait se réduire à un enchaînement de séquences linguistiques. La textualité, comme processus interprétatif, est ce qui confère au texte le caractère culturel des normes dans lesquelles il s'inscrit nécessairement. Dans cette perspective, comme le propose François Rastier, la textualité ne peut être définie en soi, mais seulement traitée par le biais de la problématique des types de structures textuelles.

➤ **Voir** *Texte* .